



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2021-29 MODIFIANT L'ARRETE 2019-05

COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

**La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,**

Vu le Code de l'Éducation,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État,

Vu l'arrêté du 19 avril 2018 portant création du comité technique de l'Institut d'études politiques de Lyon,

Vu les résultats du scrutin organisé le 6 décembre 2018,

Vu la nomination d'Hélène Surrel à la direction de l'établissement,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** La composition du comité technique s'établit comme suit :

*Représentants de l'établissement*

- Hélène Surrel, directrice de Sciences Po Lyon
- Delphine Gardette, directrice générale des services

*Représentants du personnel*

Représentants du personnel siégeant en qualité de titulaire

- Isabelle Garcin-Marrou, FSU
- Thierry Souksavanh, FSU
- Fabienne Para, FSU

Représentants du personnel siégeant en qualité de suppléant

- Christophe Marques, FSU
- Gwenola Le Naour, FSU
- Jean-Michel Ejengele, FSU

**Article 2 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 1<sup>er</sup> juillet 2021

  
La directrice de l'IEP de Lyon  
Hélène SURREL